

> Communiqué de presse

L'AP-HP sous les feux de la rampe

Rassemblement hier devant l'hôpital Saint Louis, article aujourd'hui dans Le Canard Enchaîné, l'AP-HP est sous les feux de la rampe et pas souvent à son avantage. Le rôle majeur qu'elle a joué dans la crise COVID-19, aurait dû pourtant lui conférer une image et une réputation à l'extérieur propices au recrutement et une fierté d'appartenance source de fidélisation pour ceux qui y travaillent.

Les faits sont tout autre, plus de 1.500 postes infirmier-es restent vacants et les différents stratagèmes envisagés pour y remédier sont des échecs. 50 signatures de CDD à 3.000€, 500 signatures de contrats allocation d'étude. La direction est loin du compte !! Pire la levée du plan blanc, qui gelait jusqu'alors les mobilités, va permettre à 400 demandeurs de prendre une disponibilité. Le manque de reconnaissance salariale est le plus souvent invoqué, les conditions de travail et la maîtrise de son temps de travail, de son organisation arrive en 2ème place des explications avancées. L'hémorragie de personnel est importante et ses effets sont immédiats.

De plus en plus de lits sont fermés faute de bras. C'est le cas dans le service d'Immuno-Onco-Hématologie de St Louis, ils le font connaître au plus grand nombre et nous les soutenons. Cela se fait aussi sur l'ensemble de nos sites, à bas bruit mais avec les mêmes conséquences dramatiques pour la prise en charge de la population.

Une campagne présidentielle se termine et une fois encore elle n'aura pas abordé la question de notre système de santé, de son financement, de l'accès égalitaire aux soins et de la revalorisation de ses métiers. Faut-il s'en émouvoir quand d'une pandémie nous ne tirons aucune leçon et repartons très tranquillement dans les mêmes travers ?

Le syndicat SUD-Santé APHP ne se contente pas de dénoncer, trop facile. Nous proposons :

- Financement de tous les aides-soignants reçus au concours infirmier-e.
- Création d'un statut maintenant leurs droits pour les 13% d'aide soignants qui ne sont plus au lit du patient
- Recrutement de ces 13% de postes ainsi libérés
- Retour au soin des infirmières faisant fonction de cadre
- Pérennisation de la prime d'engagement collectif pour tous à 500€ en 2022
- Organisation du temps de travail pour un « 4 jours travaillés/semaine »
- Gestion autonome du planning par les équipes

Ces mesures peuvent être rapidement prises, elles relèvent pour l'essentiel de la seule volonté de passer d'un discours aux actes, elles découlent pour beaucoup de constats partagés que nous avons discuté entre direction, personnel médical et personnel non médical dans le cadre du projet social et qui mérite dans le contexte un coup d'accélérateur. Rien d'insurmontable donc pour l'obtention d'un consensus des acteurs sur le sujet.

Pour le reste, dans le changement de paradigme qu'il se propose, le président-candidat-président serait bien inspiré de remettre l'ouvrage sur le métier, constater l'insuffisance des mesures « Ségur », et rediscuter du capacitaire au regard des besoins de la population, des effectifs hospitaliers et son corollaire le salaire juste pour des professions utiles au service du bien commun et de l'intérêt collectif. La revendication est connue, depuis Mars 2019 et le mouvement des urgences, repris par l'ensemble des hospitaliers. Elle reste de 300€ pour tous tout de suite...

A bon entendre, bon décideur...